



UNION DES COMORES

Unité – Solidarité – Développement

MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE, DE L'EAU ET DES HYDRAUCARBURES

SOCIÉTÉ NATIONALE D'ÉLECTRICITÉ DES COMORES

PROJET D'ACCÈS À L'ÉNERGIE SOLAIRE AUX COMORES

Comoros Solar Energy Access Project (P177646)

TERMES DE RÉFÉRENCE

POUR LE RECRUTEMENT DU RESPONSABLE EN PASSATION DE MARCHÉ DE L'AGENCE D'EXECUTION DU PROJET (AEP)

1. Contexte

L'Union des Comores, par l'intermédiaire du ministère de l'Énergie (le Client), souhaite développer la production d'énergie solaire dans le pays et améliorer la performance de la Société Nationale d'Électricité (SONELEC). Le Client recherche un Consultant individuel (le Consultant) pour l'assister dans la passation de marché de l'Agence d'Exécution du Projet (AEP) du projet Comores Energie en tant que Responsable de passation marché. Le projet sera financé par l'Association Internationale de Développement (IDA).

Malgré un potentiel d'énergie renouvelable avéré très important, notamment l'énergie solaire, la plus grande part de l'électricité est produite à partir de groupes électrogènes utilisant du gasoil importé. Les coûts importants de production, couplés à un taux de pertes élevé en raison de la vétusté du réseau de distribution, de la fraude et des difficultés de recouvrement des factures, mettent en péril la viabilité financière de l'opérateur SONELEC.

L'objectif du Projet est de construire des installations de production photovoltaïque (PV) avec stockage sous forme de batteries et d'injecter de l'énergie dans le système électrique afin de diversifier le mix énergétique des Comores. La production PV se substituera à la production thermique classique et permettra ainsi de réduire la consommation de produits pétroliers, et in fine du cout de production de l'électricité.

Cet objectif sera atteint grâce à la mise en place d'une plate-forme technologique et institutionnelle robuste permettant la production de l'électricité à moindre coût.

Ce projet soutiendra les principaux objectifs de la politique énergétique du Gouvernement de l'Union des Comores (GdC) visant notamment à améliorer la sécurité énergétique en réduisant la dépendance des Comores au pétrole. Il contribuera aux engagements pris dans le cadre de l'accord de Paris. Enfin, la réduction des coûts de production du kWh et l'amélioration de la qualité de fourniture favoriseront l'emploi et le développement économique local.

Le présent document détaille les termes de référence pour la mission du Consultant.

2. Description du projet

Le Gouvernement des Comores et la Banque Mondiale ont initié la phase de préparation du Projet selon la structure suivante :

Composante 1 : Investissement dans le stockage d'énergie, la production d'origine photovoltaïque et la modernisation du système électrique.

Cette composante financera environ 9 MWh de PV sur Grande Comores (6 MW), Anjouan (2 MW) et Mohéli (1 MW). Afin de permettre l'injection future d'énergie solaire dans le réseau de chacune des trois îles, cette composante installera également un stockage autonome par batteries (i) sur Grande Comores (15 MWh); (ii) sur Anjouan (3MWh), et (iii) sur Mohéli (1MWh). Pour assurer la stabilité du système électrique sur les trois îles, réduire les pannes et améliorer la qualité globale de l'approvisionnement en électricité, cette composante comprendra également des investissements dans le réseau de transmission d'électricité.

Composante 2 : Redressement commerciale et opérationnelle de SONELEC

Sur la base des résultats obtenus avec le Projet de Redressement du Secteur de l'Électricité (PRSE), financé par l'IDA et clôturé en Avril 2017, cette composante vise à renforcer la performance opérationnelle et la gouvernance de la SONELEC à travers la mise en œuvre effective d'un Plan d'Amélioration de la Performance (PAP) de l'entreprise, y compris un programme complet de protection des revenus couvrant l'expansion géographique de la SONELEC.

Composante 3. Assistance technique, mise en œuvre du projet

Cette composante fournira un soutien essentiel à la mise en œuvre du Projet ainsi qu'un renforcement de capacités des entités d'exécution nécessaires à la mise en œuvre des composantes 1 et 2. Cette composante apportera un soutien aux principales institutions du secteur de l'énergie par le recrutement d'experts et la fourniture de formations (y compris des ateliers) pour remplir les fonctions clés, notamment : (i) la consolidation du cadre institutionnel, de planification et réglementaire du secteur, (ii) appui technique à la SONELEC et à la DGEME, (iii) études spécifiques dont le Plan de Développement à Moindre Coût basé sur le schéma directeur adopté, l'analyse géo spatiale de l'électrification.

Composante 4 : Une composante d'intervention d'urgence conditionnelle (CIUC)

Une composante d'intervention d'urgence conditionnelle (CIUC) à zéro allocation peut être utilisée pour contribuer à la mise en œuvre d'activités en réponse à une urgence nationale éligible.

Pour exécuter les activités de la composante 1 et 2 telles que prévues dans le document du Projet Comores Énergie, la SONELEC désire recruter un **Responsable en passation de marché** au sein de l'Agence d'exécution du projet basé à la SONELEC dont les responsabilités et le profil sont définis dans les présents Termes de Référence. Le Responsable de Passation de marché devra travailler en collaboration étroite avec le coordonnateur de l'Agence d'exécution du projet (AEP).

3. Objectifs du la mission

3.1. Objectif général

Ces Termes de référence visent à décrire les tâches du Responsable de passation du marché de l'AEP. Le Responsable de passation de marché est placé sous l'autorité du Coordonnateur de l'AEP à qui il rend compte, adresse tous les rapports et à qu'il apporte tous les conseils utiles aux différentes sollicitations afférentes à la gestion des composantes 1 et 2.

3.2. Position

Placé sous l'autorité du coordinateur du projet, il est en relation permanente avec le Responsable Administratif et Financier. Il rend compte au coordinateur du projet de toutes les Activités soumises à sa responsabilité, relatives à la Programmation, à l'Acquisition et au Suivi de l'utilisation des biens et des services fournis par le Projet. Il devra prendre en compte les directives et les procédures édictées par la Banque Mondiale dans le cadre du projet.

Il dispose des services d'un (ou deux) Assistant(s) dans l'exécution de ses tâches.

3.3. Responsabilités

a) En ce qui concerne la Programmation :

1. Ouvrir et tenir à jour un répertoire de fournisseurs et des entreprises capables de fournir les biens et services nécessaires à l'exécution du Projet en utilisant les procédures de sélection prévues dans les conventions de financement ;
2. Ouvrir et tenir à jour un bordereau des prix unitaires les plus usuels ;
3. Élaborer et tenir à jour la liste détaillée et chiffrée des acquisitions de biens, des travaux et de services prévus sur le financement du Projet pour toutes les composantes, et finaliser en collaboration étroite avec les composantes les caractéristiques et spécifications techniques ;
4. Élaborer et tenir à jour le calendrier de passation des marchés conforme aux procédures de la Banque.
5. Développer des documents d'appel d'offres standard pour les différents types de fournitures et des lettres d'invitation et des contrats pour les services conformément aux règlements de l'IDA et s'assurer que ces modèles reçoivent les approbations nécessaires du donateur et du gouvernement.
6. Gérer le système STEP et chercher toutes les solutions pour résoudre les problèmes de retard.

b) En ce qui concerne la préparation des dossiers d'appel d'offre (DAO) :

1. Élaborer les dossiers standards d'appels d'offre pour les divers types de fournitures et les lettres d'invitation et contrats pour les services conformément au Règlement de passation des marchés de la Banque mondiale et veiller à ce que ces modèles reçoivent les approbations nécessaires du bailleur de fonds et de l'Administration (*du pays*);
2. Préparer et/ou organiser et superviser la préparation des dossiers d'appels d'offres et lettres d'invitation comprenant les procédures et les critères de sélection des offres ;
3. S'assurer que les dossiers ont reçu les approbations nécessaires (au niveau national et les avis de non objection auprès du bailleur de fonds);

c) En ce qui concerne la passation des marchés :

1. Prépare et faire publier les avis d'appels d'offres ;
2. Représenter le [*coordinateur*] à toutes les séances d'ouverture et d'évaluation des offres ainsi qu'à toutes les séances d'attribution des marchés ;
3. Veiller à l'établissement des rapports d'évaluation des offres et s'assurer que ceux-ci reçoivent les approbations nécessaires du bailleur de fonds et des membres compétents de l'Administration ;
4. Préparer les marchés et veiller à ce qu'ils soient approuvés, signés, visés et notifiés selon le manuel des procédures et dans les meilleurs délais ;
5. S'assurer que les soumissionnaires non retenus reçoivent les informations nécessaires ainsi que leurs cautions de soumission aussitôt après la décision d'attribution des marchés ;
6. Veiller à ce que les procédures soient bien suivies et notamment la lettre d'intention d'attribution et les résolutions de plaintes et la publication des résultats des appels d'offres et de demandes de propositions

d) En ce qui concerne l'exécution des marchés :

1. Veiller à ce que les engagements sur les marchés soient systématiquement revus avec le coordinateur, le RAF et le Comptable ;
2. Veiller à ce que les dispositions nécessaires aient été prises pour que l'exécution des marchés soit supervisée suivant les exigences spécifiques de chaque marché ;
3. Organiser les commissions de réception des fournitures, et s'assurer que les articles, biens et services reçus soient corrects pour ce qui est de la quantité et de la qualité et qu'ils sont conformes aux spécifications ;
4. Prendre les mesures nécessaires pour que les biens et services soient livrés et entreposés en sûreté aux endroits et dates précisés ;
5. Préparer les rapports trimestriels sur la situation des marchés

e) En ce qui concerne le respect des accords avec le bailleur de fonds :

1. Veiller à ce que les procédures décrites dans les accords avec le bailleur soient respectées à tous les stades des acquisitions de biens et de services ;
 2. Veiller à ce que les montants cumulés des fournitures acquises suivant les diverses procédures ne dépassent pas les plafonds fixés dans l'Accord de Financement ;
- f) En ce qui concerne l'utilisation des biens acquis :

Élaborer et tenir à jour les rapports sur l'utilisation et le fonctionnement des équipements mis à la disposition des diverses composantes et veiller à ce que leur maintenance soit effectuée selon les méthodes efficaces et économiques.

4. Profil et qualification du Consultant

Cette mission nécessite un Consultant individuel répondant au profil ci-après :

- Titulaire d'un diplôme de Maîtrise ou équivalent en économie, en droit ;
- Au minimum trois (3) ans d'expériences professionnelles sur les passations de Marchés ;
- Expériences dans les projets financés par les Bailleurs de fonds ;
- Maîtrise de la langue Française (écrite et orale) ;
- Maîtrisant les outils informatiques (Office Windows) ;
- Bonne capacité d'organisation,
- Prêt à effectuer des déplacements fréquents ;
- Sachant communiquer dans la langue française (orale et écrite), qui est la langue officielle de travail ;
- Honnête et intègre
- Atouts :
 - Connaissance de l'anglais
 - Expériences dans les projets financés par la Banque mondiale.

Le français sera la langue de référence pour la réalisation de l'ensemble des activités prévues dans le cadre de cette mission.

5. Localisation du poste, durée du contrat et installation

Le poste sera basé dans les locaux dédié au projet à la SONELEC Moroni aux Comores.

6. Durée du Contrat

Le premier contrat sera d'une durée de 12 mois, assortie d'une période d'essai de 6 mois maximum. Si à l'issue de cette période, l'évaluation des performances est satisfaisante, le contrat sera d'un an renouvelable selon les résultats du rapport annuel de chaque année.

7. Rémunération et échéances de paiement

Les termes de rémunération seront établis conformément à la grille convenue entre le ministère de l'Energie et/ou la SONELEC.

Constitution du dossier

Les candidats intéressés devront fournir un dossier composé de :

- Une lettre de motivation adressée au Directeur Général de la SONELEC ;
- Un curriculum-vitae actualisé ;
- Des copies certifiées conformes à l'original des diplômes, certificats et tout autre document attestant l'expérience professionnelle ;
- Une lettre d'engagement à déclarer tout conflit d'intérêt avant l'entrée en fonction ;
- Une copie de la CNI ou Passeport.

Bien plus, le candidat devra avoir un casier judiciaire vierge et ne devra pas avoir été révoqué de la Fonction Publique.

Des renseignements complémentaires en rapport avec les compétences, l'expérience et l'éthique des candidats présélectionnés pour le poste pourraient être vérifiés ultérieurement.

Condition d'emploi

- Le RPM sera une personne physique et individuelle rattaché à l'Unité d'exécution de la composante 1 et 2 du Projet et à la Direction de la SONELEC ;
- C'est un poste individuel à temps plein ;
- Le RPM est appelé à s'abstenir de toute situation qui pourrait le mettre en conflits d'intérêts dans le cadre de la mission qui lui est assignée.

Les candidats intéressés peuvent adresser leurs candidatures au Secrétariat de la Direction générale de la SONELEC au plus tard le 27 décembre 2022 à 10h00 à l'attention de :

Monsieur le Directeur général de la SONELEC

Agence d'Exécution du projet

Moroni - Coulée

Union des Comores

Tél : +2693345127

Fixe : +269 773 86 89

Pour les demandes d'informations : E-mail : procurement.sonelec@gmail.com

Avec la mention : « **Recrutement d'un consultant individuel comme responsable en passation de marché de l'Agence d'exécution du projet d'accès à l'Energie aux Comores** »